



**Ville de  
Kingsey Falls**

### **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

Veillez prendre note que lors d'une séance de son conseil, tenue le 3 mai 2021, la Ville de Kingsey Falls a adopté le règlement intitulé « *Règlement n° 2021-17 amendant le règlement édictant le plan d'urbanisme de la Ville de Kingsey Falls no 09-01* ».

Le règlement n° 2021-17 vise à modifier le règlement édictant le plan d'urbanisme afin :

- d'agrandir l'affectation agricole à même une partie de l'affectation industrielle;
- de modifier la délimitation du périmètre urbain en conséquence de l'agrandissement de l'affectation agricole.

Ce règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la municipalité régionale de comté d'Arthabaska le 10 juin 2021 et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat.

Avis est également donné que le règlement est disponible pour consultation pendant les heures d'ouverture, à l'hôtel de ville situé au 15 rue Caron.

Donné à Kingsey Falls, le 16 juin 2021

Annie Lemieux, directrice générale et greffière